Marie Moret à monsieur Bailly, administrateur du Lotus bleu, 31 août 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56
Collation1 p. (204r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Bailly, administrateur du Lotus bleu, 31 août 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47118

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction31 août 1895
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireLe Lotus bleu (Paris, 1890-)
Lieu de destination11, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47118?context=pdf

Description

RésuméÀ propos de l'échange du journal *Le Lotus bleu* avec le journal *Le Devoir* : modification de l'adresse d'envoi du *Devoir* au 11, rue de la Chaussée-d'Antin au lieu du 14, rue Chaptal à Paris ; envoi du *Lotus bleu* à Marie Moret et non à Pierre-Alphonse Doyen, décédé.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Périodiques
Personnes citéesDoyen, Pierre-Alphonse (1837-1895)
Œuvres citées*Le Lotus bleu : seul organe en France de la Société théosophique*, Paris, 1890-.
Lieux cités

- 11, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris
- 14, rue Chaptal, Paris

Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/03/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47118?context=pdf

Guise Familistère
31 août 1895

Monsieur Bailly
Administrateur du
"Lotus bleu",

Le numéro du "Lotus bleu" que je reçois ce matin m'amène à régulariser deux erreurs à propos desquelles j'ai l'honneur de vous adresser la présente lettre :

1° "Le Devoir" que je vous envoyais en échange du "Lotus bleu" était adressé 14 rue Chapital ; je viens de faire porter en remplacement : 11 rue Chaussée d'Antin

2° M. Doyen (à qui le Lotus était adressé) est décédé depuis deux mois ; il n'était pas le Directeur du "Devoir".

S'il vous convient de continuer l'échange adresser, je vous prie, à mon nom ou simplement au "Devoir" Familistère Guise Aisne.

Veuillez agréer,